

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 36 (1999)
Heft: 1384

Rubrik: Assurance maternité

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La grossesse nerveuse des radicaux

Le week-end dernier, l'assemblée des délégués du parti radical s'est prononcée en faveur du référendum contre l'assurance maternité.

À six mois des élections fédérales, les radicaux ont-ils cédé aux sirènes de l'UDC?

EN POLITIQUE, il ne suffit pas de tirer sur la corde, il faut aussi en vérifier la solidité. Dérogeant à ce principe, l'assemblée des délégués du parti radical a décidé, à une courte majorité, de partir en croisade contre l'assurance maternité. La décision inquiète. La future loi sur l'assurance maternité résulte d'un compromis longuement négocié où prirent part radicaux, socialistes et démocrates-chrétiens. Les femmes radicales plus particulièrement travaillèrent à la réussite de l'opération en vue d'obtenir un projet financièrement équilibré, susceptible de rassurer leurs troupes.

Or le vote du week-end dernier révèle un parti qui va jusqu'à rejeter ce qu'il a lui-même contribué à élaborer. À six mois des élections fédérales, les radicaux prennent le risque de lézarder l'unité de leur parti autour de l'assurance maternité afin de rassurer un électorat conservateur séduit pas le discours de Blocher.

La contamination du parti radical par l'UDC s'est conjuguée, dans le cas de l'assurance maternité, avec l'allergie que ressentent les milieux patronaux à toute assurance supplémentaire, même financièrement neutre. Le parti radical reste la courroie de transmission de l'économie privée. Il clame ses oppositions à toute charge supplémentaire, brandit l'étendard des caisses vides, prône la liberté individuelle contre un État surprotecteur. Le discours n'a pas changé, mais l'aile radicale à sensibilité

sociale incarnée autrefois par Jean-Pascal Delamuraz, revendiquée aujourd'hui par les radicaux romands, trouve moins d'écho à l'interne que les gesticulations de l'UDC et la ligne dure de l'USAM.

Les partisans devront convaincre

Reste à savoir si la prise de position de l'assemblée des délégués aura une influence sur le vote du mois de juin. Le mot d'ordre fera-t-il son chemin dans les sections, auprès des membres du parti radical? Le vote du week-end dernier représente-t-il l'opinion radicale majoritaire? En tous les cas, cela devrait inciter la gauche politique et syndicale à la prudence. Alors que le lancement du référendum semblait compromis par manque de forces et d'alliances politiques, alors qu'on s'attendait à un front uni des partis gouvernementaux (à l'exception de l'UDC) sur la question, alors que la loi sur l'assurance maternité semblait enfin irréversible, voilà que les radicaux sèment le doute.

Lundi soir, la télévision présentait un sondage qui annonçait un vote très net en faveur de l'assurance maternité en Suisse romande, alors qu'en Suisse allemande, les résultats étaient serrés, en raison, entre autres, d'un nombre important d'indécis. Les partisans du oui devront donc convaincre, même de l'évidence. gs

INITIATIVE DE L'UDC

Fonds de chiffonniers

L'UDC LANCE DONC son initiative sur l'obligation d'affecter à l'AVS exclusivement les milliards dont la Banque nationale n'aura plus besoin pour garantir la monnaie. Elle jouera sur deux tableaux: l'insécurité que l'évolution démographique provoque chez les retraités; le refus d'une augmentation de la TVA, ce qui est une tromperie car le rendement des milliards de la Banque est insuffisant pour couvrir l'augmentation des charges de l'AVS.

Quelle désolation que ce spectacle

programmé d'une bataille de chiffonniers: «tout pour moi» contre «un peu pour toi et un peu pour les autres». Il n'y aurait aucun inconvénient à ce que l'on discute, même vivement, de l'affectation de ces fonds si le président de la Confédération n'avait pas engagé solennellement le pays. Une promesse a été faite dans un moment difficile. Elle aurait dû être tenue dans la foulée en usant du droit d'urgence. Ne l'ayant pas été, allons-nous dire: «mais cela ne comptait pas». «Pour beurre!», dans les deux sens du terme? ag